

1
Séance du mardi 21 7bre 1915.

Présidence de M. Peytral.

La séance est ouverte à 1 heure 1/2.

Sont présents : M. M. Aimond, Doumer,
Albert Gérard, Dupont, Chopineau, —
Noël-Lacroix, Lintilhac, Steeg, —
Couron.

M. le Président donne lecture d'une
lettre qu'il a l'intention d'adresser à
M. le ministre de la guerre pour l'informer
que la commission désire^{lui} soumettre
certaines questions concernant son
ministère ^{en ce qui concerne les} sous-secrétaires d'Etat des
munitions, de la santé et de l'aviation.

M. le rapporteur général ajoute qu'il
compte recommencer l'interrogatoire très
détaillé qu'il a fait il y a trois mois, sur
les crédits des chapitres 20 L'ensemble des
dépenses de tout le matériel de l'artillerie
et du chap. 26 relatif à l'aéronautique
militaire.

M. Noël-Lacroix proteste énergique-
ment contre la communication qui a été
faite au Comité des Forges de France

et notamment sur
les fournitures faites
par le comité en
question.

De son rapport au ministre de la guerre
sur cette même question des munitions et
du matériel de l'artillerie et ce rapport
communiqué exclusivement au Gouvernement
devait rester secret et c'est ainsi que la
commission est livrée en pâture à tous les
fournisseurs dont elle a le droit de dénoncer
les mauvais agissements.

M. le Président répond que M. le rapporteur
du budget de la guerre ^{aura} demain l'occasion toute
naturelle de renouveler ses observations —
Devant les membres du Gouvernement en
leur demandant quelles mesures ils entendent
prendre pour que ces indiscretions ne se
renouvellent pas, s'il en était autrement,
la commission prendrait le parti de publier
elle-même les documents dont il s'agit.

M. Lhopiteau demande que M. le
ministre de la guerre soit appelé à fournir
des explications sur cette question.

M. Steeg parle dans le même sens. Il
ne comprendrait pas, si cette communication
est le fait du Gouvernement, qu'elle ait été
faite sans qu'il se soit préalablement
entendu avec M. Millies-Lacroix.

M. Armand expose en quelques mots
les questions qu'il compte adresser au

ministre de la guerre ou à ses sous-secrétaires d'Etat sur le chap. 32 du budget de la guerre (crédits provisoires du 4^e trimestre de l'exercice 1915): Habillement et campement.

M. Doumer lui demande d'interroger aussi sp. le ministre sur le chap. 40 bis (Crisis de guerre et frais de décorations semblables).
Cetle croix de guerre est une honneur et elle revient à trois fois sa valeur.

M. Millies-Lacroix se propose également de poser une question sur ce chapitre, ainsi que sur le chap. 41 (poudres).

M. le Président rend compte de la visite que lui a faite M. Bismard, le nouveau secrétaire général de l'aviation.

M. Courron entretient ensuite la commission du Sénat par le l'officier en ce qui concerne le moratorium des loyers qui pourrait ~~être~~ de la façon dont il sera appliquée, donner lieu à des désordres graves si dès aujourd'hui, on n'y met pas bon ordre. Il lui semble absurde, en effet, de ~~laisser~~ ^{prolonger} subsister ou plutôt de créer un ^{nouveau} moratorium à la veille d'un emprunt. Il conviendrait peut-être de demander au ministre compétent de venir conférer avec la commission sur cette question (convention).

M. Steeg estime que c'est surtout
après la guerre qu'il faut dès à présent
redouter ce danger.

M. le Président croit savoir que c'est
surtout dans un intérêt politique qu'a
été signé le décret en question. Il invite
la commission à se préoccuper d'abord des
revenus provisoires. La question des moratoria
pourra être ensuite examinée.

La séance est levée à 3 heures $\frac{1}{2}$.
